



Conflit héritage, suspicion de fraude.

Par **Micke85**, le **03/09/2015** à **12:18**

Bonjour, et merci pour votre attention.

La grand mère de ma femme vient de décéder.

Sa mère étant déjà malheureusement partie, celle-ci se retrouve héritière pour la part de sa mère. La grand mère en question avait aussi une autre fille qui est toujours de ce monde. Nous n'avons confiance ni au notaire de la famille, ni en leur bonne foi. Nous supposons fortement que de grosses sommes d'argent ont déjà été légués sans en avoir été informé. Je pourrais dire que nous ne sommes pas prioritairement intéressés par les biens en question (vous ne me croiriez certainement pas), mais nous voudrions par principe, ne pas nous retrouver lésés à cause de leur malhonnêteté.

1) Il y a-t-il un moyen pour savoir si tromperie il y a eu?

2) Peut-on et doit-on mandater un notaire différent pour s'assurer que tout se fait dans les règles?

3) Est-ce qu'un avocat dans cette situation peut nous être utile et que nous en coûtera-t-il?

Merci encore pour votre attention,
Cordialement,
Mickaël.